

Etre citoyen en 2011

Sources :

- Exposé de Catherine Pérard, professeur de philosophie au Lycée J. Puy de Roanne
- Définition du Citoyen tiré de L'Encyclopédie Universelle.
- Diverses lectures traitant de la démocratie

Plan de l'exposé : 5 parties

- ✓ Essai de définition du citoyen.
- ✓ Quelques éléments historiques portant sur la naissance de la notion de citoyen.
- ✓ Les conditions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté.
- ✓ Qu'en est-il de ces conditions aujourd'hui ?
- ✓ Eléments de solutions pouvant favoriser l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui.

I / Définition du citoyen :

Il est membre d'une cité, donc d'une société, d'un état.

Société : association d'individus (famille, groupes sociaux, commune...) permettant l'intégration de chacun.

Etat : gouvernement et ensemble des institutions constituant le pouvoir et son exercice dans la société.

Le citoyen est donc une personne appartenant à une société dirigée par l'état et qui dispose d'un certain nombre de droits mais qui a aussi des devoirs.

- Les droits du citoyen : droits civils et politiques
 - * droits civils : les libertés individuelles (liberté de conscience et d'expression, de se déplacer, de fonder une famille, d'être traité par la justice et les institutions selon une loi égale pour tous.)
 - * droits politiques : pouvoir participer à la vie politique, participer par le suffrage universel aux différentes élections, être candidat à toutes les fonctions publiques.C'est de cette citoyenneté politique dont nous allons surtout parler.
- Les devoirs du citoyen : respecter la loi, participer aux dépenses collectives (en particulier par l'impôt), défendre la société si elle se trouve menacée.

II / Naissance de la notion de citoyen : quelques éléments historiques.

- Lorsque l'on parle de participation du peuple au pouvoir, on pense immédiatement à la démocratie instaurée à Athènes à la fin du VI^{ème} siècle avant J.C. par Clisthène et poursuivie par Périclès au V^{ème} siècle avant J.C. C'est une démocratie directe puisque les lois sont discutées et votées sur l'agora, dont l'application est effectuée par le pouvoir exécutif composé de magistrats tirés au sort parmi les gens du peuple.
En réalité toute une frange de la population est écartée du pouvoir (femmes, étrangers, esclaves). Cependant les Grecs nous montrent la voie d'une citoyenneté vraiment participative.
- Il faudra attendre en France la Révolution de 1789 pour retrouver une époque où le peuple ou ses représentants exercent le pouvoir.
Durant le régime monarchique, chaque membre de la société était un sujet (de sa majesté). Ce n'est qu'en 1789 qu'il allait devenir un citoyen. On a ainsi à cette époque une application partielle de la philosophie de J.J. Rousseau : celui-ci refuse toute autorité reposant sur des privilèges ; le seul pouvoir légitime naît d'un pacte garantissant la liberté et l'égalité de tous les citoyens. Ce pacte ou contrat social est le résultat de l'accord de toutes les volontés individuelles formant la volonté générale d'où est issue la loi.

Ces 2 conceptions, (démocratie grecque et contrat social de Rousseau) relèvent de la démocratie directe avec participation au pouvoir de tous les citoyens. Or, il a fallu par souci d'efficacité adopter une démocratie représentative, régime où le peuple élit ses représentants dans les diverses institutions du pouvoir. Dans ce type de démocratie, quelles devraient être les principales conditions qui permettraient un bon exercice de la citoyenneté ?

III/ Conditions d'exercice de la citoyenneté

1/ Une éducation favorisant dès le plus jeune âge l'acceptation et l'écoute de l'autre (rôle de l'école dans le développement de la citoyenneté). C'est Jean ZAY, le ministre du Front Populaire qui voulait développer une formation du citoyen en prônant la complémentarité de la famille, de l'école et du tissu associatif.

2/ Un apprentissage précoce de la citoyenneté grâce à la société civile (engagement associatif par l'éducation populaire, le sport, la prise de responsabilités syndicales). Grâce à la société civile, on peut ainsi se préparer à des responsabilités politiques.

3/ Une information la plus complète, la plus variée et la plus objective possible concernant les décisions sociales et politiques ; ceci grâce à l'indépendance des médias vis à vis du pouvoir politique et des groupes financiers.

4/ La séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire), condition indispensable à l'instauration d'une vraie démocratie.

5/ La domination du politique sur l'économique (interventionnisme de l'état), condition sine qua non pour que le citoyen ait le sentiment d'avoir une quelconque influence sur la vie sociale grâce à son vote.

6/ La préservation de l'espace public par rapport à la sphère privée où peut s'exercer la diversité. Explications : le citoyen agit dans l'espace public sur un pied d'égalité avec ses semblables sans mettre en avant son origine historique, sociale, ses croyances et pratiques religieuses. Il laisse ainsi de côté ses enracinements particuliers, les groupes sociaux auxquels il appartient et les différents rôles qu'il y tient. Henri Pena-Ruiz dirait qu'il reconnaît l'universalité de la loi commune qui comprend la liste des droits et des devoirs de tous les membres de la société. Cette séparation de l'espace public et de la sphère privée est un principe fondateur du fonctionnement social.

Prenons quelques exemples : un édile (maire, par exemple) doit faire abstraction de ses croyances religieuses dans l'exercice de ses fonctions d'élu ; l'électeur abandonne son rôle de dirigeant de parti et s'abstient de tout prosélytisme lorsqu'il entre dans le bureau de vote.

Réapparaît donc le principe de laïcité avec cette notion d'espace public dans l'exercice de la citoyenneté : la neutralité de l'état marque la sphère publique ; la liberté de conscience et des opinions est du domaine privé.

7/ La perception par le citoyen des décisions politiques prises et des conséquences qu'elle implique ; ceci suppose des comptes-rendus réguliers de mandat par les élus.

8/ L'absence de crainte trop marquée quant à l'avenir : violence, soucis matériels et financiers... Les soucis vis-à-vis du quotidien sont un véritable obstacle à l'exercice de la citoyenneté. Les exclus, en particulier, qui éprouvent une véritable angoisse quant à ce qui leur arrivera dans les jours prochains, n'ont guère le désir et la volonté d'exercer leur devoir de citoyen.

IV/ Qu'en est-il des conditions d'exercice de la citoyenneté aujourd'hui ?

1/ La société dans laquelle nous vivons subit des atteintes graves aussi bien dans le domaine de l'éducation nationale qu'au niveau des crédits alloués à l'éducation populaire.

2/ L'indépendance des médias est remise en cause par le pouvoir actuel (nomination des directeurs de chaînes publiques et intervention dans la nomination des responsables de journaux, radios ou chaînes de télévisions privées).

3/ La séparation des pouvoirs relève du passé, le président de la république se permettant de tout contrôler (pression sur les sénateurs ou députés de la majorité lorsqu'il s'éloigne de la ligne, nomination des procureurs ou présidents de tribunaux contre l'avis du Conseil Supérieur de la Magistrature...) Bref, l'exécutif a pris une importance démesurée.

4/ Le domaine économique est hyper dominateur, en particulier les groupes financiers, ce qui provoque une suspicion du citoyen vis-à-vis des politiques qu'il a élus, soit que ceux-ci apparaissent dénués de toute influence, soit qu'ils soient soupçonnés de collusion avec les plus riches.

5/ Nos gouvernants, en particulier le Président de la République, semblent ignorer la neutralité de l'état et l'obligation de leur devoir de réserve vis-à-vis des religions, mêlant ainsi ce qui relève de leurs opinions personnelles et la nécessaire préservation de l'espace public.

6/ Les décisions politiques paraissent de plus en plus lointaines et semblent échapper à notre Etat Nation. José SARAMAGO, écrivain portugais, prix Nobel de littérature en 1998, dénonce « l'imposture démocratique ». La mondialisation est une sorte de dépossession d'une partie des pouvoirs des élus nationaux (communauté européenne, FMI, OMC, Banque mondiale... prennent aujourd'hui les décisions les plus importantes). L'économiste Jean-Paul FITOUSSI va même jusqu'à dire que « le capitalisme dominateur considère la démocratie et le politique comme des obstacles au développement ».

7/ Encore plus grave est le sentiment d'exclusion d'un certain nombre de personnes qui, de ce fait perdent toute dignité. Les autres, nous-mêmes, sommes transformés par « le capitalisme pulsionnel », comme dit Bernard STIEGLER, en consommateurs exclusifs grâce à des techniques de marketing agressives et manipulatrices. Cette notion a été reprise par Philippe MEIRIEU en pédagogie pour expliquer le peu de concentration des enfants perturbés par les envies qu'il leur faut assouvir immédiatement (nous sommes dans l'ère du tout et tout de suite).

Notre société de consommation est en train de détricoter tout le travail antérieur de civilisation. Nous assistons à une déconstruction des valeurs collectives et des traditions qui sont remplacées par une montée de l'individualisme.

Ainsi devant l'évolution de notre société toujours plus injuste, dont les lois semblent fortement influencées par des institutions extérieures à notre pays, dont l'objectif essentiel est de créer des besoins artificiels pour vendre et accroître le profit, comment ne pas comprendre de la part des électeurs un certain désintéressement pour la vie politique.

La critique marxiste considérait qu'un fort contraste existait entre égalité civile et politique et inégalités économiques et sociales. Pour les marxistes, la citoyenneté bourgeoise est une tromperie. Il faut donc pour eux, parvenir à une citoyenneté réelle grâce à la révolution. On ne peut nier en effet que les droits fondamentaux du citoyen, en particulier la possibilité de s'exprimer ne profitent qu'à quelques uns.

La citoyenneté doit donc évoluer ; il s'agit d'une construction à l'échelle historique puisque les possibilités de vraie révolution semblent être du domaine du passé.

Comme nous le disions précédemment, il n'est pas étonnant dans ses conditions que la moitié des électeurs soit attirée par l'abstention, acte non pas toujours symptôme de négligence mais plutôt indice d'un vote protestataire comme le fait de donner sa voix à l'extrême droite, conduite encore plus dangereuse.

Alors que faire pour redonner vigueur à la citoyenneté politique ?

Comme le dit Pierre ROSANVALLON, il s'agit de développer une sorte de contre démocratie se résumant en 3 mots :

« Veiller, dénoncer, noter. »

« Veiller » : s'informer le mieux possible

- grâce à de nouveaux médias (on parle de cyber démocratie)
- grâce à un militantisme de prise de conscience des problèmes de mondialisation (ATTAC, ONG...)

« Dénoncer » : contrôler le comportement des élus et mettre à jour toute forme d'abus.

« Noter » : évaluer l'application des programmes de chaque candidat, faire connaître les promesses non tenues.

Et pourquoi pas « s'indigner » (S. HESSEL).

En somme, demander la mise en place de contre-pouvoirs.

Y ajouter des réformes telles que :

- ✓ Non cumul des mandats.
- ✓ Droit de vote des étrangers aux élections locales.
- ✓ Véritable séparation des pouvoirs.
- ✓ Démocratie participative à tous les niveaux.

En conclusion, il nous faut donc poursuivre sans découragement notre engagement associatif en nous souvenant qu'en 1866 Jean MACE fondait la Ligue de l'Enseignement pour éduquer, former et parvenir à ce que le peuple se saisisse du suffrage universel pour en faire bon usage jusqu'à la construction d'une démocratie sociale.